

Commission Régionale des Pêches
du Golfe de Guinée.

Regional Commission of Fisheries
of Gulf of Guinea.



Comisión Regional de Pesca
del Golfo de Guinea.

Comissão Regional das pescas
do Golfo da Guiné.

ORGANISATION INTERGOUVERNEMENTALE

« Institution spécialisée de la CEEAC »

COMPTE-RENDU

**REUNION DES AGENCES ET INSTITUTIONS PARTENAIRES AU
MECANISME SOUS-REGIONAL DE COORDINATION POUR L'APPUI A LA
MISE EN ŒUVRE DU PROGRAMME UA/NEPAD (MSRC-AC)**



Libreville (Gabon), les 06 et 07 décembre 2016



Introduction

Le Bureau Sous-régional pour l'Afrique Centrale de la Commission Economique des Nations Unies pour l'Afrique (CEA/BSR-AC) a organisé, les 06 et 07 décembre 2016 à l'Hôtel RADISSON de Libreville/République Gabonaise, une réunion des Agences et Institutions partenaires au Mécanisme Sous-Régional de Coordination pour l'Appui à la mise en œuvre du Programme UA/NEPAD.

L'objectif principal de cette réunion était, en particulier, d'examiner la manière de mise en œuvre effective des agendas 2030 et 2063. A cet effet, la réunion était une occasion pour :

- permettre aux Institutions de l'Afrique Centrale de mieux comprendre la cohérence entre l'Agenda 2063 de l'Union Africaine et les Objectifs de Développement Durable (ODD) du Système des Nations Unies de 2030 ;
- informer les partenaires du MSRC-AC des dispositifs et mécanismes appropriés de suivi-évaluation de l'Agenda 2063 et de l'Agenda 2030.

Etaient représentés à cette réunion, les Agences du Système des Nations Unies, la CEEAC et la CEMAC ainsi que leurs institutions spécialisées. La Commission Régionale des Pêches du Golfe de Guinée (COREP) y était représentée par Monsieur Emmanuel SABUNI KASEREKA, Administrateur au Développement des Pêcheries et à la Programmation.

1. Cérémonie d'ouverture

Trois allocutions ont été prononcées : le mot de bienvenue de Monsieur Antonio Pedro (Directeur de la CEA/BSR-AC), l'allocution de Monsieur Mbanza Eddie (Directeur de l'Aménagement du Territoire, des Infrastructures et des Transports à la CEMAC) et le discours d'ouverture de Son Excellence Monsieur Allam-Mi Ahmad (Secrétaire Général de la CEEAC).

2. Election du Bureau

Les participants ont élu le bureau ci-après :
Président : la CEEAC ;
Vice-président : la CEMAC ;
Rapporteur : l'ISSEA ;
Secrétariat : CEA/BSR-AC.

3. Déroulement des travaux

Les travaux se sont déroulés en sessions plénières. Les différents points inscrits à l'ordre du jour ont fait l'objet de présentations suivies de débats et de recommandations.

3.1. Présentation sur la mise en œuvre des recommandations de la réunion MSRC-AC de 2014.

Dans cette présentation, la CEA a insisté sur la nécessité de rendre le MSRC-AC plus opérationnel et veiller à renouveler le Programme Commun Indicatif (PCI) qui arrive à échéance fin 2016, en tenant compte des besoins d'appui de la sous-région en matière de planification, de mise en œuvre et de suivi-évaluation des Agendas 2030 et 2063.

3.2. Présentation du rapport de la 17^{ème} Session Mécanisme Régional de Coordination et de l'Appui des Agences et organisations des Nations Unies à l'Union Africaine et à son Programme du NEPAD en Afrique.

On retiendra de cette présentation que l'année 2016 a marqué la fin des OMD et du Programme Décennal de renforcement des capacités de l'Union Africaine. Par contre, on note l'adoption des Agendas 2030 et 2063, la tenue de la COP 22 et le lancement des négociations sur la Zone de Libre-échange Continentale.

3.3. Présentation du Rapport du Forum africain pour le développement durable de 2016.

Il a été rappelé les similitudes et les points de convergence des Agendas 2030 et 2063. De même, le Forum régional africain s'est tenu dans un contexte où les pays africains sont confrontés à une double transition au niveau mondial, d'une part le passage des OMD au Programme 2030 et, d'autre part, une transition au niveau régional du NEPAD à l'Agenda 2063.

3.4. Présentation Rapport de transition des OMD vers les ODD 2016.

Il ressort de cette présentation que les meilleures performances ont été enregistrées dans la scolarisation au primaire, l'autonomisation des femmes, la santé maternelle et infantile, la lutte contre le VIH/SIDA et quelques autres maladies.

Par contre, l'Afrique n'a pas réussi à réduire de moitié le nombre de pauvres malgré les bonnes performances économiques enregistrées au cours des dix dernières années.

3.5. Autres communications.

La CEEAC et la CEMAC, y compris quelques institutions spécialisées, ainsi que le COPIL et la Coordination régionale du NEPAD avaient fait des communications sur l'état de mise en œuvre des activités inscrites au PCI II.

Soulignons à ce propos qu'une consultation devra être menée à la COREP pour aligner les axes ainsi que les différentes activités du Plan Stratégique 2016-2020 (ou PAS II) aux objectifs des Agendas 2030 et 2063, pour faciliter les négociations avec les partenaires techniques et financiers.

Les Agences et Institutions du Système des Nations Unies ont exprimé leur intérêt d'appuyer les CERs et leurs institutions spécialisées dans la mise en œuvre de l'Agenda 2063 et la réalisation des ODD.

4. Présentation de la feuille de route.

Le projet de feuille de route comprend huit (8) étapes devant conduire à l'élaboration du prochain programme indicatif (PCI III). Il a été demandé au Secrétariat (BSR/CEA-AC) de travailler en concertation avec la CEEAC pour définir les groupes thématiques, le nombre de programmes à mettre en œuvre par groupe thématique et la période d'exécution du PCI III.

Ce prochain programme devra tenir compte des Agendas 2030 et 2063 ainsi que des priorités de la sous-région, cooptées par la CEEAC.

5. Principales recommandations.

Les participants ont formulées des recommandations, notamment :

- mener une concertation avec la CEEAC pour définir les groupes thématiques, le nombre de programmes à mettre en œuvre par groupe thématique et la période d'exécution du PCI III ;
- renforcer les capacités des CERs pour une meilleure connaissance et appropriation des Agendas 2030 et 2063 ;
- sensibiliser les Etats Membres sur ces deux agendas, avec l'appui des partenaires techniques et financiers, pour une bonne appropriation.

6. Questions diverses.

Des initiatives de formation des jeunes (pour une insertion aisée sur le marché du travail) existent au niveau régional, mais ces initiatives sont mal connues dans les milieux des jeunes de notre sous-région. Il a été demandé que des actions de communication soient menées dans ces milieux pour augmenter le nombre des bénéficiaires en Afrique Centrale.

Fait à Libreville, le 20 décembre 2016

**L'Administrateur au Développement des Pêcheries
et à la Programmation,**

Emmanuel SABUNI KASEREKA.-